Compte-rendu de la réunion sur la SECURITE

19 juin 2015.

Monsieur Patrick Bodin, citoyen volontaire de la Police Nationale, assermenté et dépendant du commissariat de Vichy est intervenu devant une assistance intéressée et concernée par les exemples et conseils.

Les dispositions de la loi de 2005 demandant de faire le lien entre le public, les administrations, les services municipaux, les CCAS, la mairie ont pour but d'**informer**, de **sécuriser** et de **dissuader pour le bien de tous.** Les publics principalement concernés sont les seniors et les jeunes (addiction aux substances, sécurité routière,…).

A Vichy, deux citoyens volontaires interviennent à domicile, sur la voie publique, au sein d'associations comme celle des Aînés ruraux, dans les réunions de quartier, au niveau des CCAS et des écoles.

Les 3000 citoyens volontaires en France doivent respecter les statuts de la police ; ils dépendent du ministère de l'Intérieur. Ils éduquent, sensibilisent mais ne mettent pas de contravention. Remplaçant les ilotiers, leur action est destinée au public pour la sécurité publique.

TROIS SITUATIONS/ LIEUX pour expliquer leurs interventions :

- Quand vous êtes chez vous
- Quand vous êtes hors de chez vous
- Quand vous êtes sur la voie publique.

Quand vous êtes chez vous

- Une ou deux personnes frappent à votre porte. Vous ne les connaissez pas. Elles peuvent se présenter au titre de l'EDF ou de la CBSE, de la Police ou…
- Ne pas laisser entrer la/les personnes. Demander leur carte professionnelle qui doit comporter la photographie de la personne, son numéro d'identification, son ordre de mission ainsi que l'adresse du siège que vous pourrez joindre de suite par téléphone.

Instantanément, faire un contre- appel en utilisant une FICHE que vous aurez préparée à l'avance mentionnant les noms des sociétés et leur téléphone.

CBSE……..	Tel……
EDF……..	Tel ……..
SYNDIC……	Tel……
POLICE……	17
EDF……..	Tel ……..
MAIRIE……	Tel ……..
Dès qu'on constate un problème, téléphonez au 17	

- Attention au faux plombier vous affirmant qu'il y a une fuite et qui doit entrer chez vous pour vérifier. Souvent un complice est proche et viendra voler vos bijoux et vos biens.

Nous avons une culture inculquée par nos parents et des habitudes qu'il est difficile de changer. Exemple : cacher ses clefs sous un pot de fleurs, sous le paillasson, ou mettre les clefs dans un pot à droite dans l'entrée,…Il faut modifier nos habitudes.

- Internet

  Acheter en ligne, par internet est tentant mais il y a des règles à respecter impérativement. Sur votre écran, vous devez avoir https avec les 3 cadenas. A la fin du règlement par carte bancaire, vous devez vider l'historique de votre achat.

- *Phishing*

  Vous recevez des courriers d EDF, de la Caisse d'Epargne, de la CAF qui veulent vous rembourser de l'argent (souvent des petites sommes pour échapper à la surveillance des banques). Il vous est demandé de fournir votre RIB et vos coordonnées bancaires.

Ne pas répondre, ne pas cliquer, ne pas ouvrir la pièce jointe car vous aurez une propagation de virus.

Soit vous mettez le mail directement à la poubelle, soit vous transmettez à www.internet-signalement.gouv.fr . et vous remplissez le formulaire. Il est également conseillé de l'imprimer et de le remettre directement au commissariat de Vichy. Si possible, essayer d'identifier la connexion qui a envoyé le courrier.

- Autres arnaques
  Des référents de la Banque de France vous assurent des rendements financiers à trois chiffres !!! 90% des personnes grugées ont perdu 10 000 à 15 000 euros. L'Agence des Marchés Financiers ou AMF possède la liste des agences autorisées à trader.
  Il est important de vérifier ses comptes bancaires régulièrement.
  Quand on est à l'étranger, ne pas hésiter à demander de l'aide à l'Ambassade de France qui possède un capital pour dépanner ses ressortissants en difficulté.
- Les cambriolages quand vous êtes chez vous
  Dans sa maison individuelle, on pense toujours être en sécurité mais il y a certaines actions à mener comme fermer ses portes, fenêtres, *vérandas,…*
  Conseil : Faire un état des lieux vulnérables, analyser les points faibles de votre habitation (vasistas, porte de garage, soupirail, échelle placée contre un mur, échafaudage, outils de bricolage restés à l'extérieur,….). Préférer une porte à trois points.

Pour information : un voleur se décourage et abandonne au bout de 5 minutes. 80% des vols se font par la porte d'entrée, 20% par le garage, vasistas et par la véranda. 80% des vols ont lieu le jour et 55% entre 14 et 17 heures. 80% ont lieu en ville.

Attention aux haies importantes qui peuvent nuire à votre sécurité.

Ne pas mettre les clefs dans l'entrée de la maison. Ne pas laisser la voiture dans le garage avec les clefs et les papiers à l'intérieur du véhicule.

Bip de votre voiture. Attention biper ne veut pas dire que votre véhicule est verrouillé. Bien vous assurer de la fermeture des portes en vérifiant les poignées.

Sacs et bijoux Ne pas les mettre dans la chambre. Faire un cache par exemple dans une fausse prise de courant. Les mettre dans un coffre –fort bien scellé.

Portes avec une partie vitrée Les voleurs utilisent des enfants pour entrer dans les maisons. Poser des barreaux tous les 14 cm (conditions d'assurance).

Quand vous êtes hors de chez vous

- Départ en vacances
  - **OTV ou Opération Tranquillité Vacances**. Pour cela, vous remplissez une fiche au commissariat.

Très important : faire vivre sa maison pendant son absence.

Par exemple : un voisin vient tous les jours ouvrir et fermer les volets de votre maison, récupère le courrier dans la boite aux lettres. Mettre une horloge sur un abat-jour. Bien tondre la pelouse avant de partir en vacances. Eviter de mettre un panneau sur la porte « je reviens dans une heure ». Eviter de mettre les clefs avec le nom et l'adresse de votre maison.

On a constaté une baisse de 4% des cambriolages dans le cadre de L'OTV.

- Dans certains quartiers existent le **Système auto-vigilance** comme à Abrest. Un panneau à l'entrée de la ville mentionne le dispositif : un moyen de dissuader les voleurs. Joindre la mairie pour la mise en place de ce système.

Précautions à prendre quand vous rentrez à votre domicile, dans un immeuble ou dans votre maison :

Faire attention à ne pas être suivi. Si vous avez un doute, ne pas hésiter à faire le tour du quartier pour vérifier, bien attendre la fermeture de la porte d'entrée ou du garage électrique.

Que fait-on quand on a subi un préjudice ?

Faire une déclaration en ligne auprès de www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Penser à votre sécurité. Aller chez le voisin pour téléphoner à la police qui vous demandera la description de l'agresseur. Aspect visuel (couleur des cheveux, particularités comme le port d'un percing ou de tatouages, marques sur le visage, la grandeur de la personne,…).

Pour information : on a noté que seulement **27% des personnes volées** ont modifié leur comportement après l'agression !!!

Quand vous êtes sur la voie publique

- Piéton, vous sortez faire vos courses.

Avez –vous réellement besoin d'un sac rempli avec …tous vos papiers, permis de conduite, passeport, toutes les clefs de la maison, votre carnet de chèques, votre carte bancaire, …). Vous êtes la cible idéale pour les voleurs !

Ne prendre que le strict nécessaire (une seule pièce d'identité, la clef de la porte d'entrée, une petite somme d'argent). Le sac doit être porté côté MUR. Sac à bandoulière préféré. Ne pas mettre son sac dans le panier de votre bicyclette. Messieurs : éviter de mettre votre portefeuille dans la poche arrière de votre pantalon.

- Il est préférable d'effectuer des retraits d'argent durant la semaine, hors des grands week end (éviter la période du vendredi au lundi matin).
  Préférer l'utilisation d'un DAB à l'intérieur d'une agence « ouverte », en activité. Toujours mettre sa main au-dessus du clavier quand on tape son code (en effet, de minuscules caméras sont placées par les

voleurs au-dessus du clavier). Quand on ne peut pas récupérer sa carte bancaire, prévenir de suite soit la banque, soit la police.

- Les Cartes bancaires Flash ne sont pas fiables. Cette carte peut être piratée aisément par les voleurs. Pas assez sécurisée. Ne pas hésitez à aller à sa banque et à refuser ce système.

A l'extérieur : PIETONS/ CYCLISTES

- Portez un brassard fluorescent.
- Dans la ZONE 30, il n'y a pas d'obligation d'avoir des passages piétons dans cette zone sécurisée indiquée par un panneau et des dents peintes sur le sol.

Bien regarder avant de traverser et ne pas hésiter à lever le bras.
L'usage du téléphone est interdit à vélo.

- Médicaments Bien vérifier la compatibilité entre prise de médicaments et la conduite. Vérifier s'il y a ou pas, le triangle rouge ou le losange sur les boites de médicaments.
- Nouveaux panneaux. Il existe des stages de remise à niveau dans le cadre de la prévention routière.

Questions sur la sécurité routière :

1° Quand on roule à 50 km/heure, la distance à respecter entre deux véhicules est de…….80 mètres

A 90 km/h…… 180 mètres.

2° Quand il y a une ligne blanche continue sur une route et que vous vous roulez derrière un tracteur Pouvez-vous doubler ?
Non …sauf si le tracteur roule à 6km/heure, qu'il est en action de fauchage et si la visibilité est excellente.

VOLS

- Vol à la portière : Ne pas laisser son sac à main ou portefeuille sur le siège avant droit et à la vue de tous. Penser à bien fermer la porte de votre véhicule, à clef et dissimuler tout objet de tentation pour un voleur.
- Car jacking : Heurt et vol de voiture. Dans ce cas, couper le contact, prendre les clefs et les garder sur soi, mettre les feux de détresse.
- Vol à l'italienne Une voiture vous suit, vous fait des appels de phares et finalement vous vous arrêtez. Les deux complices vous assurent que vous avez abimé leur véhicule et que vous devez prendre en charge les dégâts. Ils arrivent à vous faire payer en espèces.
- Vol par ruse : Raison invoquée « il y a eu un accident ou un décès dans la famille, plus d'argent il faut dépanner », « on va tomber en panne d'essence » ou le capot de la voiture des voleurs est ouvert, souvent ils demandent de l'argent et vous proposent d'échanger votre argent contre des bijoux (qui n'ont aucune valeur , bien sûr),…
- Autostoppeur : rester vigilant.

Conseils :

Dans une voiture, il est utile d'avoir une lampe torche + un gilet jaune+ un triangle.

Sur l'autoroute, quand vous allez être en panne, se garer si possible sur la bande d'arrêt d'urgence, mettre les warning, et passer derrière les rails de sécurité en attendant le dépanneur. Ne pas mettre le triangle.

……..

Vous êtes témoins d'un évènement, ne pas faire les héros mais contactez le 17